

*Prochaine rentrée : 4 février 2019*

## Formation de Surveillant(e) de nuit qualifié(e) dans les établissements sociaux & médico-Sociaux

L'avenant 285 du 3 juillet 2003 à la Convention collective nationale du travail des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1996 relatif aux surveillant-e-s de nuit (SN) prévoit, dans son article 4, l'obligation d'une formation que la Commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE) de la branche professionnelle vient de rénover. Pour s'adapter au mieux aux besoins des secteurs, la formation est, à partir de 2015, d'une durée de **203 heures** (29 journées) et voit son architecture évoluer.

Au fil de l'évolution des prises en charge, de la réglementation du travail et de la responsabilité des institutions, l'importance du temps de la nuit dans la vie institutionnelle des établissements s'est confirmée. Aussi, la formation des surveillants et surveillantes de nuit vise leur certification et leur **professionnalisation** afin de garantir **la qualité de l'intervention** ainsi que **la continuité de la prise en charge** d'enfants, de jeunes ou de personnes fragilisées.

Un des enjeux centraux de cette formation est donc d'initier ou de développer les compétences techniques et relationnelles des SN pour compléter celles des autres professionnels de l'équipe. En effet, les SN apportent une connaissance singulière des personnes, susceptible d'éclairer et d'enrichir celle des professionnels intervenant le jour. Ils doivent, de plus, pouvoir rapidement mettre en œuvre des savoir-faire adaptés aux personnes concernées selon leur contexte d'intervention.

### Objectifs pédagogiques

- assurer la sécurité des personnes et des biens
- participer à l'accompagnement des personnes sur les temps du quotidien
- travailler en équipe pluridisciplinaire et participer à la vie institutionnelle

*Il s'agit donc de promouvoir **la construction d'un métier** qui assure une fonction spécifique dans une équipe, et de préparer les personnes à intervenir au sein de structures et auprès de publics différents. La formation se doit dès lors d'être généraliste tout en prenant en compte la singularité de chaque situation professionnelle.*

La formation comprend **29 journées de formation** réparties **entre février et décembre**, en regroupements de **2 jours consécutifs**, une à deux fois par mois et hors vacances scolaires. Elle articule des modules communs aux surveillant(e)s de nuit et aux maître(sse)s de maison avec des modules spécifiques à chaque métier (10 journées).

Elle s'articule autour de trois **domaines d'activités** - les activités techniques, l'accompagnement des personnes et le travail en équipe pluridisciplinaire - et est organisée en trois **domaines de formation** qui comprennent un tronc commun avec les surveillant-e-s de nuit et des modules spécifiques :

- **DF1** Sécurité des personnes et de biens (70h)
- **DF2** Accompagnement des personnes (63h)
- **DF3** Travail en équipe pluridisciplinaire (49h)

qui sont complétés par un module d'appui méthodologique de 21 heures.

### Modalités pédagogiques

Les différents apports théoriques et méthodologiques sont appliqués aux situations professionnelles rencontrées par les stagiaires. Une large place est donc réservée à l'expression et l'analyse des situations présentées par les participants. Des **ateliers pédagogiques** permettent, en complément, d'arrimer les enseignements de la formation à la réalité des terrains. L'alternance formation/exercice professionnel doit pouvoir aider chacun à transférer et ajuster les apprentissages au sein de son équipe de travail.

### L'équipe pédagogique

Elle est composée de formateurs et de professionnels choisis pour leur expertise au regard des thématiques abordées et pour leurs capacités à rendre concrets les concepts théoriques développés.

### Relations avec les établissements employeurs des stagiaires

L'organisme de formation assure un lien technique avec l'établissement dans lequel exerce le professionnel en formation, et notamment avec son supérieur hiérarchique direct. Il lui présente les activités et les compétences associées telles que décrites dans le référentiel professionnel ainsi que le dispositif de formation.

De plus, les employeurs seront invités à désigner un professionnel référent pour appuyer le stagiaire au cours de la formation.

Le professionnel référent, idéalement formé au tutorat, assure les fonctions suivantes :

- il permet au stagiaire de mieux identifier le contexte institutionnel, son rôle et sa fonction dans ce contexte,
- il l'accompagne dans son parcours de formation et lui permet de faire le lien avec l'équipe,
- il l'appuie dans la réalisation de son dossier.
- Vis à vis des demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation, le professionnel référent doit être en mesure de communiquer une appréciation de stage au jury lui permettant d'approfondir la soutenance.

## Public visé et modalités d'accès

La formation concerne tout salarié de la branche professionnelle exerçant ou appelé à exercer tout ou partie l'activité ciblée par le référentiel professionnel. Elle est également accessible à tout salarié d'un établissement non adhérent à UNIFAF, à des salariés d'autres branches ou à des demandeurs d'emploi.

Pour les **demandeurs d'emploi**, il sera nécessaire :

- d'avoir suivi une évaluation en milieu de travail (EMT) attestée d'une évaluation de stage ou de justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 2 semaines sur un poste de SN confirmée par une attestation de l'employeur
- de réaliser un entretien professionnel avec le responsable de la formation.

## Modalités d'évaluation des acquis de la formation

L'évaluation des acquis de la formation est organisée en deux temps : la rédaction d'un dossier professionnel et une soutenance orale. Elle est complétée par l'obtention obligatoire du certificat Sauveteur Secouriste du Travail (SST) et de l'attestation de formation au port des Equipier Première Intervention (EPI), pendant la formation.

## Durée

9h/12h30 – 13h30/17h

## Lieu de la formation

ESEIS – 3 rue Sédillot à 67000 STRASBOURG  
(sauf information contraire pour certaines journées)

## Coût de la formation

2 334,50 Euros TCC

**Pour toute demande d'information, vous pouvez vous adresser à :**

### **Responsable pédagogique**

Céline D'ALBERTO – Responsable de formation  
03 88 21 26 91 – [celine.dalberto@eseis-afris.eu](mailto:celine.dalberto@eseis-afris.eu)

### **Responsable administrative**

Sylvie VARDAR – Assistante  
03 88 21 20 06 - [sylvie.vardar@eseis-afris.eu](mailto:sylvie.vardar@eseis-afris.eu)

## Planning prévisionnel

DATES	INTITULE
Lundi 4 Février 2019	Accueil et introduction
	Communication professionnelle : règles et principes
Mardi 5 Février 2019	La loi 2002-2
Lundi 25 Février 2019	SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
Mardi 26 Février 2019	SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
Lundi 11 Mars 2019	Projet d'établissement/projet individualisé
Mardi 12 Mars 2019	Travail de nuit
Lundi 18 Mars 2019	Les étapes du développement de la personne
Mardi 19 Mars 2019	Le travail en équipe pluri professionnelle
Lundi 1 Avril 2019	Enfants et adolescents placés
Mardi 2 Avril 2019	Garantir la qualité du repos
Lundi 29 Avril 2019	Enfants et adultes handicapés
Mardi 30 Avril 2019	Organisation des institutions (1)
	Atelier méthodologique
Mardi 13 Mai 2019	Normes et procédures
Mercredi 14 Mai 2019	EPI : Questions de sécurité
Lundi 27 Mai 2019	Approche technique et relationnelle du/de la surveillant(e) de nuit
	Atelier méthodologique
Mardi 28 Mai 2019	Communication verbale et non-verbale
Lundi 3 Juin 2019	La fonction d'accueil de nuit
Mardi 4 Juin 2019	Droit du travail : responsabilité civile, administrative et pénale
	Les enjeux de la bientraitance
Lundi 17 Juin 2019	La relation à l'autre
Mardi 18 Juin 2019	Analyse des situations d'agressivité
Lundi 9 Septembre 2019	Communication écrite : outils et pratiques
	Atelier méthodologique
Mardi 10 Septembre 2019	Intimité et sexualité des personnes en institution
Lundi 23 Septembre 2019	Les systèmes de sécurité incendie : normes et protocoles
Mardi 24 Septembre 2019	Situation d'urgence et de tension dans le quotidien
Lundi 14 Octobre 2019	Personnes âgées et pathologies du vieillissement
	Les populations migrantes
Mardi 15 Octobre 2019	Adultes en situation de précarité sociale – Problématiques d'addictions
Lundi 11 Novembre 2019	Prévention de la maltraitance
	Gestion du stress et des émotions
Mardi 12 Novembre 2019	Organisation des institutions (2)
	Préparation à la soutenance
9 Décembre 2019(1/2 j) 10 décembre 2019(1/2 j)	Soutenance orale spécifique à la fonction SN ou MM
	Bilan final

DF1 10 jours

DF2 9 jours

DF3 7 jours

Appui méthodologique 3 jours

# DOSSIER D'INSCRIPTION

## FORMATION DE SURVEILLANT(E) DE NUIT QUALIFIE(E)

***Rentrée : 4 février 2019***

*Sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits*

Merci de bien vouloir retourner ce dossier dûment complété à l'adresse suivante :

ESEIS - 3 rue Sédillot - BP 44  
67065 STRASBOURG Cedex  
03 88 21 20 06 – [sylvie.vardar@eseis-afris.eu](mailto:sylvie.vardar@eseis-afris.eu)  
**pour le 25 janvier 2019, dernier délai**

### PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- Une copie recto verso de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité
- Curriculum vitae

#### ETAT CIVIL

NOM et Prénom :  Mme  Mlle  M.....

NOM de jeune fille.....

Date et lieu de naissance (pays) : le.....à.....

Nationalité : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

N° Téléphone personnel : ..... Portable.....

Courriel : .....

#### Votre niveau de qualification (diplômes, niveau d'études...)

- Niveau 3 (BAC + 2)
- Niveau 4 (BAC)
- Niveau 5 (CAP / BEP)
- Autres : .....

Ancienneté dans la fonction de surveillant(e) de nuit : ..... ans.

**SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE**

Fonction exercée : ..... Date d'entrée : .....

Votre type de contrat d'embauche :

- |                              |                          |                                 |                          |
|------------------------------|--------------------------|---------------------------------|--------------------------|
| Contrat à durée indéterminée | <input type="checkbox"/> | Contrat à durée déterminée      | <input type="checkbox"/> |
| Emploi aidé                  | <input type="checkbox"/> | Interim                         | <input type="checkbox"/> |
| Contrat d'apprentissage      | <input type="checkbox"/> | Contrat de professionnalisation | <input type="checkbox"/> |
| Autres : .....               |                          |                                 |                          |

**Employeur** : .....

Secteur d'activités : .....

**Professionnel référent** (nom, prénom, fonction) :

.....

**Siège social** :Nom du directeur :  Mme  Mlle  M.....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

N° Téléphone : ..... Courriel : .....

**Lieu d'exercice professionnel (si différent)** :Nom du directeur :  Mme  Mlle  M. ....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

N° Téléphone : ..... Courriel : .....

**MODE DE FINANCEMENT ENVISAGE**

- Organisme employeur : .....
- Congé Individuel de Formation (Unifaf, Agefos, Uniformation...) : .....
- A titre personnel

**SIGNATAIRE DE LA CONVENTION DE FORMATION (OPCA ou EMPLOYEUR)**NOM et fonction du signataire :  Mme  Mlle  M.

.....

Dénomination de l'établissement :

.....

Le stagiaire

Accord de l'employeur (si financeur)

A ....., le .....

A ....., le .....

Signature

Signature et cachet